



Accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée

Cartographie des actions
de recherche dans le
champ du chômage de
longue durée

Décembre 2017

En partenariat avec :



AG2R LA MONDIALE

Sommaire

1. Les sujets de recherche liés au chômage de longue durée	5
A. L'appropriation du chômage de longue durée	5
B. Un sujet abordé par différents prismes	6
2. Les principaux acteurs impliqués dans la recherche	7
A. Les institutions phares	7
B. Les laboratoires de recherche identifiés par l' AIS	10
3. Les partenariats entre institutions et laboratoires de recherche	12
A. Les appels à propositions ou appels à projets de recherche	13
B. Les projets de recherche lancés dans le cadre de marchés publics	14
C. Les chaires de recherche	16
4. Deux exemples de projets phares	18
A. L'évaluation de la Garantie jeunes	18
B. L'expérimentation Territoires zéro chômeur	19
5. Les différentes approches des projets de recherche	20
A. Un attrait des institutionnels pour les évaluations	21
B. Une volonté de conserver une approche analytique pour les chercheurs	22
6. Bilan des interactions autour de la recherche sur le chômage de longue durée	23
7. Annexes	26
A. Annexe 1 – Liste des personnes rencontrées	26
B. Annexe 2 – Liste des sigles	27
C. Annexe 3 – Tableau des laboratoires de recherche cités	28
D. Annexe 4 – Panorama des laboratoires de recherche identifiés par la Dares	30

Introduction

Contexte de l'AIS

Le 9 février 2015, le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, François Rebsamen, a présenté un plan en faveur de la lutte contre le chômage de longue durée, intitulé « Prévenir, aider, accompagner : Nouvelles solutions face au chômage de longue durée ».

Ce plan a permis notamment la création d'un Accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée, en partenariat avec l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa), dont le but est de permettre le développement rapide et l'évaluation de projets innovants en matière de lutte contre le chômage de longue durée.

Le séminaire de recherche organisé dans le cadre de cet AIS, le 5 mai 2017 visait ainsi à définir les orientations stratégiques ainsi que des pistes d'études complémentaires afin de construire la feuille de route 2017 du centre d'expertise et d'animation de l'Accélérateur d'innovation sociale.

A l'issue de cette journée d'échange, il a été décidé notamment de concevoir une cartographie des actions de recherche sur le chômage de longue durée en France.

Objectifs du document

L'établissement de cette cartographie vise plusieurs objectifs :

- Faire un état des lieux des acteurs contribuant à la recherche sur le chômage de longue durée (administrations et laboratoires de recherche)
- Comprendre les dynamiques partenariales à l'œuvre en termes d'émergence des travaux de recherche, d'échanges et de financements
- Partager une vision des différents sujets et des méthodes utilisées dans le champ de la recherche sur le chômage de longue durée.

Présentation synthétique de la méthode

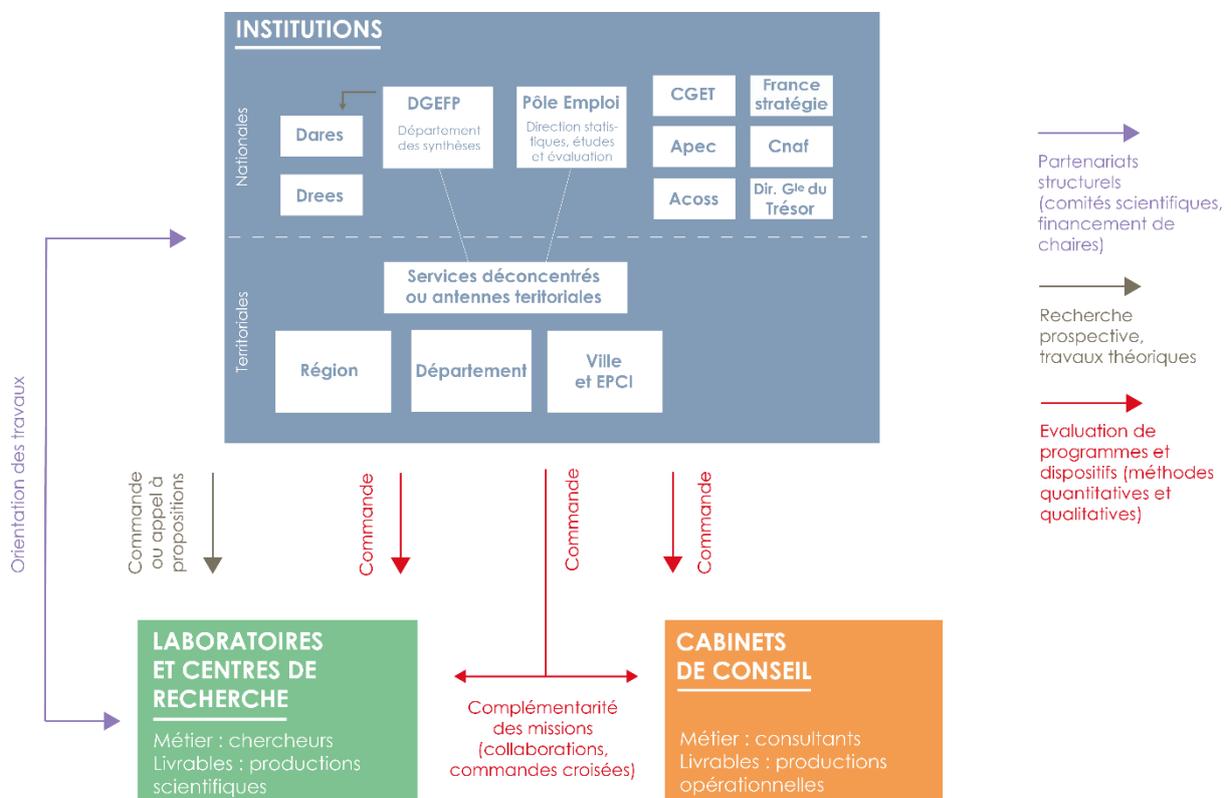
Nous avons réalisé en octobre et novembre 2017 des entretiens auprès de personnes issues du monde de la recherche et des institutionnels intéressés par la question du chômage de longue durée (liste des personnes rencontrées en annexe 1). Ces entretiens sont complétés par l'analyse d'une documentation fournie par nos différents interlocuteurs, afin de comprendre plus finement la multiplicité des travaux abordés.

Une attention particulière doit être portée sur ce travail de cartographie. En effet, l'Ansa n'avait pas pour ambition de faire un état des lieux de tous les travaux portant ce sujet précis en France, mais bien un état des lieux des actions en présence. Notre cartographie doit donc être considérée comme un premier élément servant de base à un approfondissement de notre connaissance des acteurs et des travaux scientifiques sur ce sujet. Au vu des contraintes de l'exercice et du fait qu'il n'était pas toujours possible de mobiliser tous les acteurs identifiés

dans le temps imparti, notre analyse est de fait limitée à la matière issue de nos entretiens, complétée par des recherches documentaires.

La réalisation d'entretiens avec des chercheurs en économie et sociologie, ainsi que des entretiens avec des partenaires institutionnels nous ont donc permis de faire un premier point, et non un état des lieux global, sur l'état d'avancement du sujet au sein du monde académique. Il nous a ainsi été présenté les méthodes retenues, les champs investis, les freins et les leviers concernant l'investigation académique sur ce sujet.

Infographie des actions de recherche dans le champ du chômage de longue durée



1. Les sujets de recherche liés au chômage de longue durée

Peu de travaux de recherche sont ciblés sur la problématique du chômage de longue durée, car cette dernière correspond d'abord à une logique administrative. Cependant, ce sujet est abordé indirectement ou partiellement dans de nombreux travaux autour des politiques de l'emploi.

A. L'APPROPRIATION DU CHOMAGE DE LONGUE DUREE

Le sujet du chômage de longue durée n'est pas spécialement investi en tant que tel par les acteurs de la recherche contactés, tout d'abord parce que le terme chômage de longue durée ne correspond pas tant en une définition d'un groupe social en France, mais essentiellement en la définition d'une catégorie institutionnelle. Cette cartographie s'inscrit ainsi dans un cadre d'analyse administratif et non académique.

Selon la définition classique de l'Insee et de Pôle emploi, un chômeur est considéré « de longue durée » s'il est sans emploi depuis plus d'un an, au sein d'une des trois catégories de chômage de Pôle Emploi (A, B ou C)¹. Pôle emploi a introduit une nouvelle définition davantage centrée sur les publics les plus vulnérables : les demandeurs d'emploi restés au moins 12 mois en catégorie A au cours des 15 derniers mois².

La définition classique du chômage de longue durée correspond à une catégorie peu compréhensive. Certains « chômeurs de longue durée » n'ont pas de grande difficulté. A l'inverse, certaines personnes ne sont pas comptabilisées comme chômeurs de longue durée, parce qu'elles ont suivi une formation à la suite d'une longue période de chômage, sont en grande difficulté et très éloignées du marché du travail : l'analyse de leur trajectoire complète pourrait conduire à les considérer comme des chômeurs de longue durée, alors que les variations administratives les excluent de cette catégorie. Il est donc logique que la recherche se concentre davantage sur les raisons et les effets du chômage que sur un public déterminé par une catégorie administrative. Etudier le chômage de longue durée suppose d'analyser les parcours et les trajectoires qui peuvent précipiter des individus dans un éloignement durable de l'emploi au-delà de leur statut administratif.

Cette définition forme donc un cadre strict qu'il est difficile pour les chercheurs de s'approprier. Ce constat fait écho aux limites posées lors de la réalisation de la revue systématique des évaluations d'impact en matière d'accompagnement des chômeurs de longue durée, réalisée en 2016 en partenariat avec l'école d'économie de Paris³. Lors de ce travail, il avait ainsi été envisagé d'élargir la définition du public cible afin de ne pas exclure des travaux menés dans d'autres pays de l'OCDE qui n'utilisent pas cette catégorie institutionnelle.

¹ Catégorie A : sans emploi ; catégorie B : ayant exercé une activité réduite courte (78 heures maximum par mois) ; catégorie C : ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures par mois)

² Indicateur de pilotage n°3 de la convention tripartite Etat/Unédic/Pôle emploi 2015-2018

³ www.solidarites-actives.com/pdf/ANSA_AIS_JPAL_RapportFinal_20170125.pdf

Les limites de la définition du chômage de longue durée expliquent également que cette catégorie est peu prise en compte en tant que telle comme cible d'intervention. Comme l'explique Pôle emploi, la plupart des dispositifs sont ouverts à différents publics, dans une logique de prévention, sans distinguer clairement les chômeurs de longue durée des autres. Par exemple, les formes d'accompagnement intensif sont en général destinées à un public en difficulté sur le marché du travail sans que cela soit réductible au public des chômeurs de longue durée, ou à l'inverse concerne des chômeurs récents mais exposés d'emblée à des risques importants.

Par ailleurs, si le chômage de longue durée a pris de l'ampleur ces dernières années avec la persistance d'un niveau de chômage élevé, pour Pôle Emploi il existe un décalage entre ces phénomènes sociaux et leur appropriation par la recherche ce qui crée à l'heure actuelle un manque de données mobilisables sur ce sujet.

Dans le cadre d'une exploration plus approfondie de la catégorie chômeur de longue durée, il serait donc intéressant de repenser l'articulation qui pourrait exister entre des partenaires comme Pôle Emploi et des laboratoires de recherche afin d'inciter à davantage cibler ce public.

B. UN SUJET ABORDE PAR DIFFERENTS PRISMES

Les travaux de recherche s'attachent donc moins à poser un regard sur ce public cible que sur les effets à proprement parler des politiques de l'emploi sur les bénéficiaires. Le chômage de longue durée est abordé comme un élément connexe de tout un ensemble de travaux portant plutôt sur l'évaluation de dispositifs sociaux, sur les modes d'accompagnements des demandeurs d'emploi ou sur les diagnostics territoriaux (dans le cadre d'études démographiques par exemple).

Les travaux de recherche peuvent être liés à une question ou un dispositif spécifique (par exemple l'expérimentation « territoires zéro chômeur ») qui donne lieu à des travaux empiriques (entretiens auprès des acteurs, travaux d'observation, analyse de données...) ou à des questions et des méthodes plus théoriques (par exemple d'évolution des institutions). De nombreux thèmes choisis comme sujets de recherche liés au chômage ont été cités par les acteurs rencontrés, ainsi à titre d'exemple :

- les effets des dispositifs et des méthodes novatrices de lutte contre le chômage
- les formes d'accompagnement renforcé des chômeurs de longue durée ou en risque de le devenir
- la prise en charge des chômeurs à l'échelle locale
- le secteur de l'insertion par l'activité économique
- les trajectoires d'exclusions du marché du travail, les transitions critiques dans les parcours et la sécurisation des parcours
- les représentations du marché du travail et les recrutements, l'employabilité des chômeurs de longue durée, les formations à la recherche d'emploi et la mise en relation avec les entreprises
- les conséquences démographiques du chômage, par exemple l'impact du chômage sur la fécondité
- les questions d'assurance chômage et l'influence des règles d'indemnisation (par exemple sur la mobilité socio-professionnelle et la reconversion)

- les coûts : coûts du chômage, coût social, et coûts évités
- les politiques de la ville et le chômage comme indicateur de fragilité du territoire.

Il est à noter qu'au sein du Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2L2S), une dizaine de chercheurs, principalement des sociologues et quelques économistes, travaillent sur le sujet du chômage de longue durée via quatre axes de recherche différents :

- la transformation du régime d'indemnisation du chômage (en partenariat avec l'institut européen du salariat et avec des chercheurs du CEET)
- les intermédiaires de l'emploi et la division du travail au sein de ces intermédiaires (Pôle emploi, services sociaux du Conseil départemental et autres opérateurs d'accompagnement des chômeurs)
- les réseaux de l'insertion par l'activité économique (en lien avec le RIUESS - réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire)
- l'expérimentation « territoires zéro chômeur » (cf. partie 4.B).

Au-delà de l'orientation générale des laboratoires et centres de recherche, l'autonomie forte des chercheurs leur permet de s'inscrire soit dans des projets collectifs portés par leur laboratoire, soit dans des projets de manière autonome ou en lien avec d'autres laboratoires. Même si peu de laboratoires s'attachent spécifiquement au chômage de longue durée, les chercheurs sont ainsi amenés à aborder ces sujets en lien avec leur parcours individuel de recherche.

2. Les principaux acteurs impliqués dans la recherche

A. LES INSTITUTIONS PHARES

Les institutions du travail et de l'emploi étudiées ici sont les principales directions et opérateurs du ministère en charge du travail et de l'emploi : la DGEFP, la Dares et Pôle emploi. Ces institutions investissent les champs de la recherche avec plusieurs objectifs :

- évaluer les dispositifs et les politiques publiques menées, les interventions, l'offre de services et des aides et mesures de la politique publique de l'emploi,
- éclairer les décideurs, apporter un appui à la conception et la mise en œuvre des orientations et des politiques publiques de l'emploi,
- contribuer à alimenter le débat économique et social.

Les institutions ont un rôle important en matière de recherche :

- par l'activité de leurs équipes en interne et par leur gouvernance,
- par leur rôle d'impulser, de soutenir, valoriser et diffuser des projets de recherche portés par des acteurs externes (cf. partie 3).

Les équipes internes dédiées à la recherche

Le tableau ci-dessous présente les missions et les moyens consacrés aux équipes des départements d'étude des différentes institutions contactées. La recherche représente une

part limitée des missions de la DGEFP et de Pôle emploi. La Dares a un positionnement différent puisque que la recherche est au cœur de la mission de ce service statistique ministériel (SSM) pour le Ministère du Travail, au même titre que la Drees pour le Ministère des Solidarités et de la Santé.

	DGEFP	Pôle emploi	Dares
Equipe(s) interne(s) liée(s) à la recherche	Département des synthèses	Direction des statistiques, des études et de l'évaluation	Ensemble des directions métiers et en particulier : <ul style="list-style-type: none"> - Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle - Mission de l'animation de la recherche
Missions liées à la recherche	<ul style="list-style-type: none"> - évaluer la pertinence et la cohérence des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle - « veille stratégique » : organiser et rendre accessible les informations disponibles - interface entre la DGEFP et les organismes statistiques, d'études, d'évaluation, de recherche et de prospective 	<ul style="list-style-type: none"> - évaluer les résultats des programmes et actions de Pôle emploi - renforcer les connaissances sur l'emploi et le chômage pour alimenter les nouvelles orientations de Pôle emploi - développer des coopérations avec le monde scientifique 	<ul style="list-style-type: none"> - produire, informer, analyser et diffuser des données afin d'éclairer le débat économique et social et d'apporter un appui à la conception et la mise en œuvre des politiques publiques sur les questions de travail, d'emploi, de formation professionnelle et du dialogue social - fournir des capacités d'expertise aux services d'études, de statistiques et d'évaluation des Direccte - promouvoir la recherche dans les domaines de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle
Ressources humaines et financières	<ul style="list-style-type: none"> - Le Département des synthèses représente une équipe d'environ 6 personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La Direction comprend une soixantaine de chargés d'étude, dont environ la moitié sont affectés à des activités d'étude ou d'évaluation. - Le budget consacré aux études et évaluations externes est d'environ 1,5 M € (hors enquête sur les besoins en main d'œuvre). 	<ul style="list-style-type: none"> - En 2017, dans l'ensemble de la Dares, le plafond d'emploi est de 167 agents en équivalent temps plein. - Les ressources budgétaires en matière d'études, d'évaluation, d'informatique statistique et de diffusion s'établissent autour de 7,8 M € en 2017.

Au sein de la DGEFP et de Pôle emploi, les ressources des équipes dédiées à la production d'études et à la diffusion de travaux de recherche sont limitées au regard de la taille des institutions : une équipe en construction pour atteindre 6 personnes sur 255 agents à la DGEFP, environ 30 personnes (hors la centaine d'agents dans les services « études et statistiques » des directions régionales) sur 54 000 agents Pôle emploi.

Ces équipes dédiées dans les institutions ont un rôle clé à jouer pour faire circuler les savoirs et favoriser l'appropriation des résultats scientifiques par les institutions, afin d'influencer les stratégies et faire évoluer les pratiques de terrain.

Cet enjeu semble de plus en plus pris en compte par les institutions. La Direction des statistiques, des études et de l'évaluation de Pôle emploi a ainsi des interactions permanentes avec les directions en charge des activités opérationnelles, pour définir, suivre et s'approprier les évaluations. Pour améliorer l'appropriation des enseignements des travaux d'évaluation par les acteurs de terrain, elle prévoit également de tester de nouveaux modes de communication avec les professionnels des agences Pôle emploi et de diffuser sous un format synthétique les résultats essentiels de certains travaux de recherche en échos avec les préoccupations de terrain.

Un rôle croissant des chercheurs dans la gouvernance des institutions

Le conseil scientifique de la Dares, créé en 2009 et conforté par l'instruction du 29 juillet 2015, vise à renforcer la place de la recherche au sein du ministère en charge du travail et de l'emploi, à orienter et à garantir l'intérêt et la qualité des travaux réalisés ou financés par la Dares.

Les chercheurs y occupent une place centrale puisque le conseil comprend à la fois des représentants de la DGEFP, de la DGT, de la Drees, de l'Insee, de l'Igas, du Ministère de la Recherche (7 membres), les directeurs du CEE et du Cereq et des personnalités qualifiées, choisies pour leurs compétences en économie, sociologie, droit et sciences de gestion dans le champ de compétences du ministère en charge du travail et de l'emploi (11 membres).

Le conseil scientifique se réunit en principe tous les 6 mois pour donner un avis notamment sur:

- les grandes orientations annuelles en matière de statistiques, d'études et de recherche du ministère en charge du travail et de l'emploi, et notamment sur le projet annuel de programme de travail élaboré par la Dares
- les appels à projets de recherche élaborés par la Dares et la constitution des comités de sélection des appels à projets, appelés ensuite à se constituer en comités de pilotage et de suivi des recherches.

Outre le conseil scientifique, la Dares établit son programme de travail annuel après concertation avec les administrations, les organismes d'études et de recherche et les opérateurs réunis au sein du comité des programmes, ainsi qu'avec les partenaires sociaux, lors de rencontres annuelles avec chacune des 7 confédérations.

En ce qui concerne Pôle emploi, deux instances contribuent à définir le programme de travail d'études et d'évaluation, et à développer les liens de Pôle emploi avec le monde académique :

	Comité d'évaluation de Pôle emploi	Conseil scientifique de Pôle emploi
Origine	Créé par la loi n° 2008-126 du 13 février 2008	Créé en 2013
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - définir un programme d'évaluation des interventions et de l'offre de services de Pôle emploi, validé par le conseil d'administration (une dizaine de travaux identifiés pour 2 années, qui font notamment appel à des collaborations académiques) - suivre la conduite des travaux d'évaluations programmés et analyser leurs résultats - préparer leur restitution au conseil d'administration 	<ul style="list-style-type: none"> - orienter les travaux d'évaluation et de recherche de Pôle emploi - développer les relations de Pôle emploi avec le monde académique - préparer des appels à proposition de recherche destinés aux laboratoires de recherche sur les thèmes qui intéressent Pôle emploi - diffuser et valoriser les connaissances produites
Membres	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du Conseil d'administration (dont DGEFP et INSEE) - Personnalités externes à Pôle emploi (IGAS, DARES) - Personnalité qualifiée (qui peut être un universitaire) - Direction des études et des évaluations de Pôle emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Président : Jérôme Gautié, Professeur d'économie à l'Université Paris 1 - Universitaires (dont Didier Demazière, CNRS-CSO ; Karim Mignonac, Université Toulouse I -Sciences Sociales ; Luc Behaghel, Ecole d'économie de Paris ; Jean-Yves Kerbourc'h, Université de Nantes ; Daniel Clegg, Université d'Edimbourg) - Direction des études et des évaluations de Pôle emploi - un directeur régional de Pôle emploi
Fréquence de réunion	6 à 8 fois par an	3 ou 4 fois par an

Les évolutions dans la gouvernance de Pôle emploi attribuent une place plus stratégique à l'évaluation dont le rôle est mis en avant dans la dernière convention tripartite avec l'Etat :

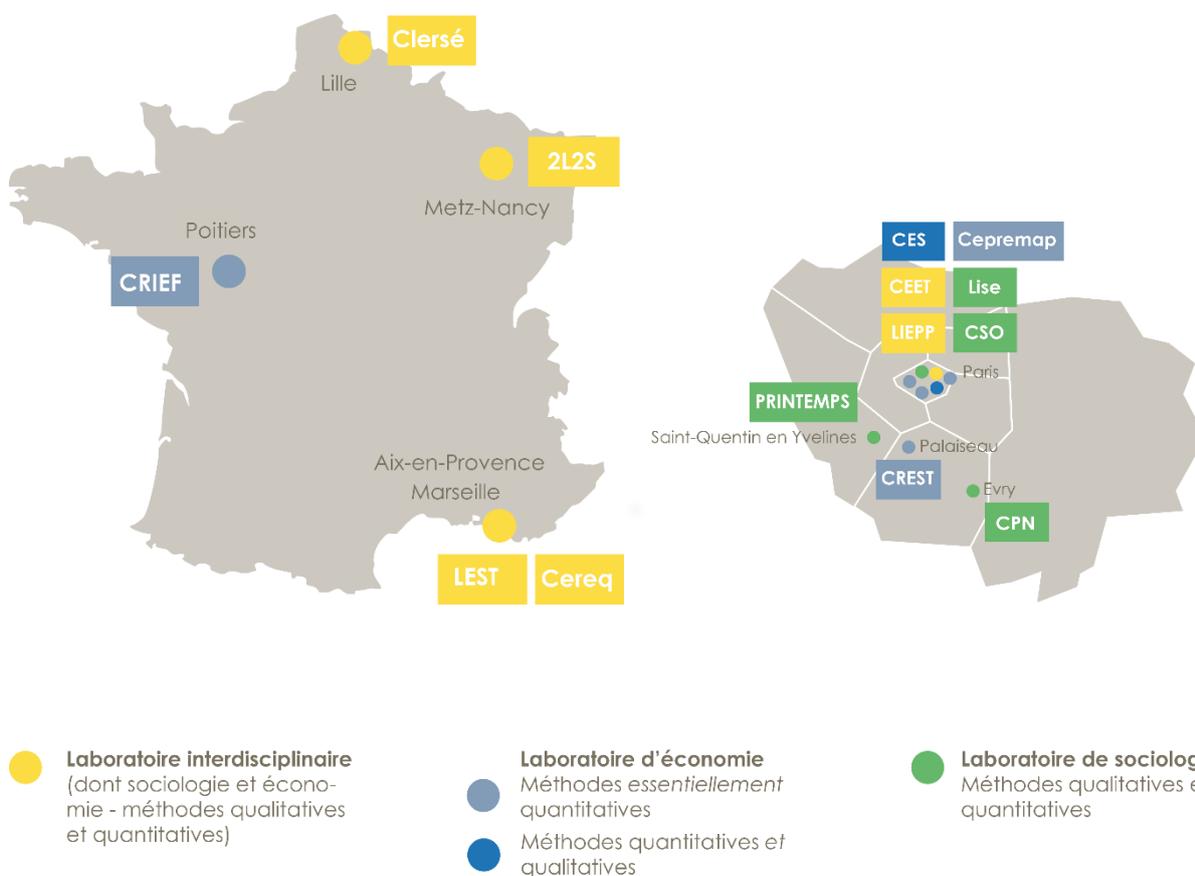
- Le rôle du Conseil scientifique est de plus en plus important et en cours d'« *institutionnalisation* » pour le rendre plus visible et lui confier plus de missions.
- La Direction de la stratégie est régulièrement associée aux réflexions et aux travaux d'évaluations et d'études.
- La transformation par Pôle emploi de son comité d'évaluation en comité stratégique et d'évaluation a pour objectif de renforcer l'appropriation des résultats des évaluations pour faire évoluer l'offre de service de Pôle emploi.

B. LES LABORATOIRES DE RECHERCHE IDENTIFIES PAR L' AIS

De nombreux laboratoires de recherche sont impliqués dans le champ des politiques de l'emploi et peuvent être mobilisés dans le cadre de réflexions sur le chômage de longue durée en France.

La carte ci-dessous présente les principaux laboratoires de recherche travaillant sur les champs de l'emploi, du travail et du chômage qui ont été cités lors de nos entretiens, ainsi que leurs dominantes en termes de disciplines académiques. Le tableau en annexe 3 précise des

exemples de travaux réalisés ou de thèmes privilégiés en lien avec le sujet du chômage pour chacun de ces laboratoires. L'annexe 4 comprend un panorama plus complet des laboratoires de recherche identifiés par la Dares.



Plusieurs centres de recherche ont un positionnement particulier vis-à-vis du ministère en charge du travail et de l'emploi, positionnement qui les rapproche d'un statut d'« opérateur » de recherche du ministère :

- **Le Céreq** est placé sous la double tutelle du ministre chargé de l'éducation et du ministre chargé de l'emploi ; son conseil d'administration comprend notamment des représentants de la DGEFP, de la Dares et de Pôle emploi.
- **Le CEE** était jusqu'en 2016 sous tutelle principale de la Dares pour le ministère du travail ; **devenu CEET**, il a été transféré au Cnam, grand établissement de l'enseignement supérieur et la recherche, à partir du 1^{er} octobre 2016. Le CEET conserve des liens privilégiés avec le ministère du travail via une gouvernance dont la Dares est fortement partie prenante.
- **Le Cepremap** est placé sous la tutelle du Ministère de la Recherche et ses priorités sont définies en collaboration avec ses nombreux partenaires institutionnels dont la Dares pour le ministère du travail qui est membre de l'Assemblée générale du Cepremap.

Un autre mode de relation particulier entre institutions et chercheurs se développe dorénavant : le soutien de chaires de recherche (cf. partie 3.C).

Les équipes de recherche des laboratoires cités ont pour intérêt de représenter une diversité de chercheurs, par les champs académiques représentés, ainsi que par les méthodes développées. Le Lise (Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique) dans le cadre du programme de son axe « travail » regroupe par exemple plusieurs dizaines de

chercheurs ayant travaillé sur les questions liées à l'emploi et utilisant des données quantitatives et qualitatives. Nous observons également une diversité de chercheurs similaires au sein du laboratoire lorrain de sciences sociales à travers son axe de recherche « travail et politiques ». En outre, la Fédération Travail, Emploi et Politiques Publiques (TEPP) qui regroupe en son sein près de 190 chercheurs issus des sciences économiques, sociales et de gestion, répartis dans 9 laboratoires de 9 universités, apparaît être aussi un acteur important de la recherche académique sur ce sujet. Ces différentes équipes forment ainsi un ensemble d'acteurs dont l'expertise peut représenter un apport fondamental.

Les laboratoires de recherche ont des axes de travail privilégiés qui se traduisent par :

- des dominantes en termes de disciplines : de nombreux laboratoires ont une orientation interdisciplinaire et allient notamment des travaux en sociologie et en économie, par exemple le CEREQ qui travaille sur les questions de formation tout au long de la vie, de transition école/monde professionnel, d'orientation, ou des laboratoires comme le Clersé⁴ à Lille et le LEST à Aix-en-Provence. D'autres laboratoires ont davantage une dominante en sociologie ou en économie.
- des dominantes thématiques : à côté des laboratoires centrés sur les questions d'emploi, il existe un ensemble d'acteurs pour lesquels les questions de chômage et d'emploi sont des thématiques connexes, par exemple l'IRES (recherche économique et sociale) et l'INED (institut d'étude démographique).
- des dominantes en termes de méthodes, qualitatives et/ou quantitatives : par exemple le J-Pal (laboratoire spécialisé dans les évaluations aléatoires dans le champ de la pauvreté), lié à l'école d'économie de Paris, et plusieurs autres laboratoires de recherche mobilisent essentiellement des méthodes quantitatives pour les évaluations.

Outre ces dynamiques académiques incarnées par les laboratoires de recherche, il y a également des instances d'expertise placées auprès du premier ministre comme le COE (Conseil d'Orientation pour l'Emploi), spécialisé sur les questions d'emploi, ou le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires), qui fournissent des expertises en lien avec les politiques de l'emploi.

Le nombre d'acteurs de la recherche en France intervenant sur l'emploi et pouvant potentiellement investir le champ du chômage de longue durée est donc important, et des connaissances scientifiques sur les différents aspects comme l'accompagnement, les caractéristiques des différents types de chômeurs, l'insertion par l'activité économique, les contrats aidés ou les politiques de l'emploi sont déjà disponibles.

3. Les partenariats entre institutions et laboratoires de recherche

Les institutions ont développé différents modes de coopération avec les chercheurs afin d'évaluer les politiques publiques, d'éclairer les débats et d'accompagner la prise de décision. Ces collaborations se construisent autour de projets ponctuels (lancement d'un appel d'offres)

⁴ L'ensemble des acronymes sont listés en annexe 2.

ou dans le cadre de partenariats inscrits sur la durée (soutien de chaires de recherche). Elles permettent de :

- faire émerger de nouveaux projets de recherche qui intéressent les institutions
- financer des projets de recherche
- fournir des données utiles aux chercheurs
- diffuser les résultats des travaux de recherche.

A. LES APPELS A PROPOSITIONS OU APPELS A PROJETS DE RECHERCHE

Des projets sur des thèmes larges

Les institutions lancent des appels à projet pour orienter les travaux et contribuer à l'émergence de projets de recherche sur des thèmes qui les intéressent. Contrairement aux marchés, les appels à projets exposent une problématique générale et laissent plus de liberté sur le choix des approches méthodologiques. L'institution part de l'état de ses connaissances et interroge la recherche pour creuser une problématique. Elle peut proposer plusieurs axes et questionnements qui ne sont ni prescriptifs ni exhaustifs.

A l'issue de la procédure d'appel à projets, les projets de recherche retenus font l'objet d'une participation financière de l'institution, sous la forme d'une subvention de fonctionnement, allouée à l'organisme porteur du projet et affectée à la réalisation du projet. La subvention de recherche a vocation à financer les coûts supplémentaires mobilisés pour réaliser l'étude (et pas l'ensemble des coûts du projet).

Les appels à projet se déroulent sur des périodes longues, généralement de 18 mois à 2 ans (alors que certains marchés portent sur des périodes courtes de 4 mois).

La possibilité de soutenir plusieurs projets complémentaires

Seuls des organismes (public ou privé) de recherche comme des universités ou des instituts de recherche peuvent répondre à des appels à projets de recherche.

Les répondants peuvent répondre à tout ou partie des questionnements exposés par l'institution et un même appel à projets peut permettre de soutenir plusieurs projets qui contribuent chacun à alimenter la réflexion de manière différenciée.

Exemple de projets

Pôle emploi avec le concours de son conseil scientifique a lancé en 2015 un appel à propositions de recherches « Pratiques et impact des activités réduites » afin de comprendre si les activités réduites (qui permettent d'être inscrit à Pôle emploi tout en travaillant) ont un effet négatif d'enfermement dans la précarité ou un effet positif de tremplin pour revenir vers l'emploi durable. Dans ce cadre, Pôle emploi a sélectionné et soutenu cinq projets portés par cinq équipes de recherche qui ont chacune choisi des angles d'analyse et des méthodes différentes (économétriques, testing...). Pendant 18 mois, chacune des équipes a travaillé sur sa problématique, puis les travaux ont été partagés lors d'un séminaire et d'une publication en août 2016 qui rassemble l'ensemble des travaux.

Projet de recherche	Laboratoires impliqués
1. Le recours à l'activité réduite : déterminants et trajectoires des demandeurs d'emploi	CEE, Université Rennes 2, Université Lille 1, LEM, TEPP CNRS ; Université Paris 13 et CEPN ; Université de Nantes, LEMNA, TEPP CNRS
2. Activité réduite : les allocataires sont-ils sensibles aux effets de seuil ?	DARES ; CREST
3. Les différentes formes d'activité réduite et leurs impacts sur les trajectoires professionnelles des actifs expérimentés	Groupe d'Analyse et de Théorie Économique, GATE Lyon Saint-Etienne ; université Aix-Marseille, LEST ; CNRS & EHESS
4. Les emplois atypiques et l'activité réduite favorisent-ils le retour à un emploi régulier ? Un effet tremplin mesuré dans le contexte français	CREST Ensai, LIEPP et Chaire Sécurisation des parcours professionnels
5. Le conformisme des recruteurs : projet spectre (situations Particulières d'Emploi et de Chômage : un Testing sur les Recrutements des Employeurs)	Université Paris-Ouest Nanterre la Défense ; Université Paris-Est, ERUDITE, TEPP CNRS

Ces cinq travaux ont permis à Pôle emploi de faire évoluer le regard des conseillers sur les activités réduites, puisqu'ils montrent que le recours aux activités réduites a plus d'effets favorables que négatifs dans le parcours de retour à l'emploi pour la plupart des publics. Il semble ainsi préférable de prendre un emploi à temps partiel ou de courte durée (et ainsi conserver un lien étroit au monde du travail), plutôt que de rester trop longtemps sans aucun emploi (ce qui a un effet de découragement, de perte de confiance et peut être mal perçue des employeurs).

B. LES PROJETS DE RECHERCHE LANCES DANS LE CADRE DE MARCHES PUBLICS

Des projets de recherche et d'évaluation ciblés sur des objectifs opérationnels précis

Les institutions recourent à des marchés publics pour mener des projets ciblés d'évaluation de politiques publiques ou de programmes d'actions, des études qualitatives ou des études prospectives. Si elles font appel à des acteurs externes, c'est d'une part parce qu'elles n'ont pas les ressources suffisantes et les expertises en interne pour mener ce type de travaux, et d'autre part parce qu'un acteur externe neutre peut avoir plus de légitimité pour interroger des parties prenantes. Par ailleurs, la procédure de marché public permet davantage que les appels à projets de recherche de garder la main sur les résultats et leur diffusion éventuelle puisque le commanditaire est propriétaire des résultats produits.

Il peut s'agir de projets associant :

- une étude quantitative menée en interne par l'institution ou menée par un acteur externe notamment sur la base de données de l'institution – exemple : exploitation de données administratives internes de Pôle emploi et lancement d'un questionnaire de grande ampleur auprès des demandeurs d'emploi

- une étude qualitative confiée à un partenaire externe pour comprendre plus finement les résultats quantitatifs – exemple : mener des entretiens avec les partenaires, les élus, les demandeurs d'emploi et les conseillers de Pôle emploi.

Contrairement aux subventions, les projets menés dans ce cadre sont des travaux très orientés et cadrés dans un cahier des charges précis, et les financements attribués ont vocation à couvrir l'ensemble des coûts liés aux projets.

Des projets qui intéressent d'abord les cabinets de conseil

Les laboratoires de recherche se positionnent rarement seuls pour répondre aux marchés publics pour plusieurs raisons :

- Il s'agit de travaux qualitatifs représentant une charge de travail importante dans un calendrier serré sur quelques mois pour lesquels les laboratoires manquent de disponibilité.
- Les laboratoires de recherche ne disposent pas de l'ensemble des compétences pour y répondre.
- Ce type de projet n'entre pas dans le cadre de leurs travaux de recherche : il s'agit d'études opérationnelles ciblées sur des questions très précises, alors que le monde académique peut être orienté vers des travaux plus théoriques.
- La réponse aux marchés publics représente une lourdeur administrative chronophage pour les chercheurs qui ne sont pas toujours bien outillés.
- Il n'est pas évident pour les chercheurs de perdre la maîtrise du devenir des résultats produits (même si les marchés publics prévoient des clauses pour que les chercheurs puissent valoriser les études menées, un risque demeure de perdre cette possibilité).

En ce qui concerne Pôle emploi, les collaborations avec le monde académique portent surtout sur des travaux économiques et statistiques. Les cabinets de consultants sont davantage positionnés pour des travaux d'observations de terrain, plus qualitatifs, qui supposent d'interroger des partenaires et acteurs extérieurs à Pôle emploi.

La majorité des répondants aux marchés publics sont donc plutôt des cabinets de conseil experts pour mener le type de travail demandé, souvent en collaboration avec un laboratoire de recherche. Les institutions encouragent en effet les cabinets de conseil à se rapprocher des laboratoires de recherche et une collaboration avec des chercheurs présente un atout dans les propositions étudiées puisque les cabinets de conseil qui travaillent régulièrement avec des chercheurs allient une vision assez proche du monde académique et une vision très opérationnelle et instructive pour les décideurs (cf. partie 5.A).

Le CEET par exemple répond régulièrement à des appels à projet ou intervient en collaboration de cabinets de conseil pour des évaluations de politiques publiques ou des travaux socio-économiques qualitatifs.

Parmi les cabinets de conseil qui participent à ce type de collaboration :

- Les structures Amnyos et Geste sont régulièrement citées, en raison de leurs compétences sur les politiques de l'emploi, la formation et l'insertion.
- Le pôle Recherche et Etudes de l'ORSEU mène des travaux notamment pour la DARES et travaille régulièrement en collaboration avec le CEET.
- Pôle emploi a établi un accord-cadre avec un panel de consultants sur le champ de l'emploi qui permet de simplifier la procédure de marché public (dans le cadre de la

procédure de « marchés subséquents »), comprenant : Pluricité, GESTE, Mensia Conseil, le Credoc, Ernst & Young.

Exemples de projets en 2017

La DARES a lancé début septembre 2017 un marché d'étude pour la « Réalisation de 4 études de nature qualitative ayant pour objectif d'analyser la mise en œuvre du programme expérimental visant à la résorption du chômage de longue durée » (cf. partie 4.B).

Pôle emploi a lancé un marché public pour un travail d'évaluation qui s'achève fin 2017 afin de connaître les résultats et conditions de réussite de l'approche globale de l'accompagnement des demandeurs d'emploi les plus fragilisés, menée en partenariat avec les Conseils départementaux. Le marché a été confié à un cabinet extérieur (Pluricité/Dyctis) qui réalise des observations de terrain auprès des acteurs de Pôle emploi, des professionnels de l'action sociale et des bénéficiaires du dispositif.

C. LES CHAIRES DE RECHERCHE

Les chaires de recherche permettent de regrouper autour du ou des porteur(s) de nombreux autres chercheurs issus de divers champs académiques et de différents laboratoires, dans le but d'alimenter les travaux scientifiques sur un objet tout en bénéficiant de financements de plusieurs partenaires publics et/ou privés.

La DARES, la DGEFP, Pôle Emploi et l'Unédic soutiennent deux chaires de recherche avec plusieurs angles de coopération :

- **La Chaire « sécurisation des parcours professionnels »** (SPP), avec deux porteurs et 38 chercheurs associés issus des sciences politiques, de l'économie, de la sociologie et des statistiques.
 - o Créée en 2012 et gérée par la Fondation du Risque (Fondation de recherche reconnue d'utilité publique), elle rassemble des chercheurs de Sciences Po et du Groupe des écoles nationales d'économie et statistique de l'Insee (GENES) qui comprend l'ENSAE et le CREST.
 - o Elle reçoit notamment le soutien financier du Groupe ALPHA (cabinet d'expertise et de conseil) et de l'entreprise Randstad.
 - o L'objectif de la chaire est d'identifier les conditions d'efficacité des politiques de régulation du marché de l'emploi, par une approche multidisciplinaire (économie, gestion, science politique, droit et psychologie) et un rôle central de l'évaluation des dispositifs existants et de l'expérimentation.

- **La chaire « Travail »**
 - o Hébergée à PSE-Ecole d'économie de Paris, elle a été créée début 2017 en partenariat avec la Mairie de Paris, la DARES, la DGEFP, Pôle Emploi et l'Unédic.
 - o La Chaire soutient des travaux destinés à éclairer le débat public notamment dans les domaines de l'emploi, de la formation et de la lutte contre le chômage.

Des axes de travail définis conjointement

Les institutions participent aux comités de pilotage des chaires et sont associées à la définition de leurs thématiques et programmes de travail. Elles peuvent proposer des thèmes qui les intéressent et le programme de projets de recherche et de thèses financés par une chaire est généralement établi de manière consensuelle.

Un soutien financier mutualisé

L'ensemble des institutions partenaires contribuent au financement des chaires. Ce financement permet aux chaires de recruter des doctorants et/ou financer des travaux liés à une thèse.

Par exemple, Pôle emploi a recruté un doctorant de la Chaire SPP avec une aide CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche) pour évaluer des démarches de prospection auprès des entreprises. Dans le cadre de ces travaux, la Chaire a financé une enquête statistique de grande ampleur auprès des entreprises (réalisée par un institut de sondage sélectionné via un marché public).

La mise à disposition des données des institutions

Les conventions de partenariat prévoient que la DGEFP, Pôle emploi et la Dares mettent à disposition leurs bases de données, sources d'informations précieuses pour alimenter les travaux de recherche des chaires (par exemple les données de Pôle emploi sur les demandeurs d'emploi).

La valorisation des travaux des chaires

Les chaires organisent régulièrement des colloques et des séminaires pour présenter les résultats de leurs travaux, en petit comité ou lors d'événements publics qui permettent aussi de valoriser les partenariats avec les institutions.

Un rapprochement efficace et pérenne entre chercheurs et institutions

Pour les institutions, le nouveau mode de coopération organisé dans le cadre des chaires apporte un lien direct avec le monde académique. Jusqu'à récemment, les liens entre chercheurs et institutions portaient principalement sur des collaborations ponctuelles pour des projets précis. Les chaires permettent d'inscrire ces collaborations dans un cadre partenarial permanent, construit et formalisé et de soutenir des projets de recherche sur le long terme comme des thèses.

Pour Pôle emploi, ces partenariats pérennes répondent à plusieurs préoccupations :

- Le partenariat avec le monde académique et scientifique est susceptible de produire de meilleures connaissances sur le marché du travail et sur les actions de Pôle emploi.
- Les travaux de recherche menés avec la collaboration de Pôle emploi contribuent à prendre en compte et valoriser l'expertise de Pôle emploi et à faire évoluer les pratiques professionnelles.
- Les chercheurs ont parfois une connaissance éloignée du terrain : une collaboration régulière avec Pôle emploi contribue à partager les réalités du fonctionnement de Pôle emploi, à donner une vision différente et à faciliter l'accès aux données et aux terrains d'observation.

- Le soutien de chaires permet à Pôle emploi de mobiliser des doctorants qui travaillent sur des sujets qui sont au cœur de son activité et qui sont soit recrutés par Pôle emploi avec une bourse CIFRE, soit pris en charge entièrement par la chaire.
- Les partenariats sur la durée avec le monde de la recherche permettent également d'explorer de nouveaux champs d'analyse. Pôle emploi prépare ainsi un partenariat avec les chercheurs du GENES pour bénéficier de leur expertise sur le big data et sur l'économie comportementale. Pôle emploi envisage plusieurs applications directes : pour exploiter des bases de données (par exemple sur les entretiens avec les conseillers) ou encore éclairer davantage les logiques de comportement des conseillers et des demandeurs d'emploi (nudges).

4. Deux exemples de projets phares

Lors de nos entretiens, deux projets de recherche liée au chômage de longue durée ont été mis en avant : l'évaluation des dispositifs Garantie Jeunes et territoires zéro chômeur. Ces deux projets mobilisent des méthodes d'évaluation à la fois qualitatives et quantitatives et montrent l'intérêt de les associer. En effet, la combinaison de ces méthodologies permet à la fois d'analyser les dispositifs déployés sur les territoires, de mesurer leurs résultats, d'en recenser les effets, de pouvoir comparer les situations au vu des contextes territoriaux et d'identifier les logiques internes des acteurs.

A. L'EVALUATION DE LA GARANTIE JEUNES

Le dispositif « Garantie Jeunes » porté par l'Etat est un contrat d'un an passé entre un jeune de moins de 26 ans et une mission locale au cours duquel le jeune est accompagné dans sa recherche d'emploi (accompagnement individuel et collectif, mise en situation), tout en bénéficiant d'une allocation forfaitaire. Ce programme a bénéficié d'une expérimentation portée par la DGEFP afin d'évaluer l'efficacité du dispositif pour le public visé, de comprendre sa mise en œuvre et d'en connaître les effets sur les bénéficiaires.

Il est à souligner que ce dispositif ne concerne pas directement les chômeurs de longue durée mais les jeunes en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude⁵.

L'évaluation de la Garantie jeunes comprend deux types de travaux⁶ :

⁵ Le choix de ce projet pour illustrer ce rapport fait écho aux évolutions de l' AIS. Le public cible de l' AIS a ainsi connu une certaine évolution depuis le lancement du programme afin d'intégrer dans les projets essaimés deux projets (sur sept) qui s'attachent à apporter des réponses innovantes aux problématiques du public des jeunes décrocheurs. C'est le cas de l'innovation TAPAJ et de « JeunESS Créatif » qui sont tous deux spécifiquement dédiés à l'insertion des jeunes déscolarisés, sans emploi et sans formation.

⁶ Rapport intermédiaire en ligne sur : dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/la-garantie-jeunes-evaluation-du-dispositif

- une partie quantitative, mise en œuvre par la Dares sous l'égide du comité scientifique, menée auprès de deux cohortes de jeunes, bénéficiaires (sites pilotes) et non-bénéficiaires (sites témoins), pour mesurer les impacts du dispositif ;
- une partie qualitative, via deux études effectuées par le cabinet Orseu et l'université Paris XIII, en lien avec le CEET, afin de comprendre les effets et le fonctionnement du dispositif auprès du public cible.

L'évaluation statistique de la Garantie jeunes, prévue dès sa mise en place, a pour objectif de vérifier que la Garantie jeunes touche bien son public cible, de décrire les parcours des jeunes et d'évaluer son impact sur le devenir des jeunes bénéficiaires, notamment sur leur insertion dans l'emploi.

Les principaux éléments de résultats montrent que les jeunes bénéficiaires constituent un public en situation d'extrême fragilité et font ressortir des effets positifs sur les taux d'emploi (et notamment en emploi durable).

L'approche qualitative permet d'appréhender des phénomènes comme :

- les raisons motivant l'implication des jeunes ou non dans le dispositif ;
- l'importance de l'accompagnement et de sa dimension collective ;
- l'importance du maintien de l'accompagnement dans la durée.

Par ailleurs, l'approche qualitative a permis d'établir une typologie des parcours au sein du public cible. Ainsi, l'apport pour les jeunes accompagnés se traduisait soit par un parcours d'insertion classique, soit s'incarnait comme un parcours de « préparation sociale à l'emploi » ou était considéré comme un parcours « empêché » pour lequel l'accompagnement ne suffit pas à dépasser les problématiques sociales propres à la personne suivie.

La présence d'un tel projet collaboratif entre étude quantitative et qualitative symbolise l'existence d'enquêtes de grande ampleur sur des dispositifs sociaux en France. Sur un sujet comme l'accompagnement au retour à l'emploi d'un public cible, les méthodes d'évaluation qualitatives permettent la compréhension pleine des phénomènes observés par les enquêtes statistiques.

B. L'EXPERIMENTATION TERRITOIRES ZERO CHOMEUR

L'autre projet phare souvent cité s'avère être le dispositif expérimental « territoires zéro chômeur », porté par un fonds dédié financé par l'Etat, suite à la loi d'expérimentation (loi du 1^{er} mars 2016). Ce dispositif expérimental a pour le moment été lancé dans dix territoires sur une durée de cinq ans.

Ce projet, initialement porté par le mouvement ATD Quart Monde en partenariat avec d'autres associations, a pour ambition de proposer aux personnes durablement éloignées de l'emploi l'accès à un contrat à durée indéterminée à l'échelle d'un territoire, en partant des projets et des compétences des chômeurs. Ces emplois sont financés à la fois par le coût évité du chômage de longue durée et par la vente des travaux réalisés au sein de l'entreprise d'accueil. L'objectif étant à la fois de créer des emplois dits non-lucratifs répondant aux besoins locaux, en permettant à la personne de pouvoir se réinscrire dans une démarche d'emploi, tout en impliquant l'ensemble des acteurs politiques et économiques d'un territoire.

Le fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée a notamment pour mission de dresser le bilan de l'expérimentation. De plus, l'évaluation menée par un comité scientifique indépendant, qui comprend des chercheurs multidisciplinaires (droit, sociologie, économie) et les administrations concernées permettra de définir si le dispositif peut être essaimé sur d'autres territoires et dans quelles conditions. La Dares a ainsi lancé début octobre 2017 un appel d'offres afin de réaliser 4 études de nature qualitative pour analyser la mise en œuvre du programme expérimental sur 4 territoires, urbains et ruraux. Ces travaux sont complétés par une évaluation quantitative de dimension nationale.

A noter que le dispositif a retenu l'attention du monde académique au niveau local qui a pu s'emparer du sujet. En effet, parmi les chercheurs contactés, deux nous ont indiqués travailler sur l'expérimentation : le 2L2S sur le territoire de la Meurthe-et-Moselle et le Lise sur le XIII^e arrondissement de Paris. Le 2L2S s'est dans un premier temps auto-saisi du sujet dès juillet 2015 dans le cadre de ses activités de recherche suite à une sollicitation des élus du territoire, en développant des méthodes d'observation qualitative. La région Lorraine a ensuite dans un second temps soutenu le projet de recherche porté par le laboratoire. L'expérimentation en Lorraine révèle donc un cas intéressant d'appropriation par une collectivité territoriale des questionnements de la recherche et illustre une dynamique de recoupement des intérêts scientifiques et institutionnels. Concernant l'évaluation sur le territoire parisien, la démarche est différente puisque l'institution parisienne (ville et département) a choisi de mobiliser une équipe de recherche pour produire l'évaluation qualitative de l'expérimentation territoriale.

Outre ces deux principaux dispositifs, d'autres formes de partenariat articulant les besoins des partenaires institutionnels et les travaux des chercheurs nous ont été indiqués lors de nos entretiens. Le laboratoire Lise nous a ainsi fait part des travaux suivants :

- la comparaison entre différents dispositifs permettant l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi dans le temps (Convention CFDT dans le cadre de l'agence d'objectif IRES)
- une étude sur « La transversalité dans les politiques sociales locales » en réponse à un appel à projets de la Drees et de la Mission recherche (Mire).

Nos entretiens nous permettent donc d'illustrer comment et sur quels sujets des laboratoires de recherche s'investissent au sein de projets opérationnels portés par des acteurs institutionnels. La combinaison des méthodes qualitatives et quantitatives pour les évaluations des dispositifs Garantie Jeunes et Territoires zéro chômeur montre tout l'intérêt des pouvoirs publics à associer ces deux dimensions. Ces coopérations sont des signes du potentiel de développement de partenariats existants et d'investigation de nouveaux projets. La poursuite des dynamiques de coopération entre recherche et administrations paraît être un moteur des mobilisations de nombreux laboratoires de recherche qui permettrait à la fois de croiser les méthodes de chacun tout en nourrissant la qualité des projets suivis.

5. Les différentes approches des projets de recherche

Les entretiens réalisés avec les acteurs institutionnels nous ont révélé un certain décalage entre les attentes formulées par leurs administrations et la logique des travaux de recherche, qui rend

parfois difficile pour les institutions l'appropriation des conclusions issues des travaux de recherche. Les institutionnels s'appuient d'abord sur des projets d'évaluation orientés vers l'aide à la décision, alors que certains chercheurs privilégient une approche plus analytique sur un temps plus long.

A. UN ATTRAIT DES INSTITUTIONNELS POUR LES EVALUATIONS

Les partenaires institutionnels ont tendance à orienter les travaux scientifiques vers de l'évaluation, souvent réalisée par des cabinets de conseil, plutôt que vers des travaux de recherche classiques afin de pouvoir fournir rapidement des préconisations utiles aux décideurs ainsi que des limites en termes de financement et de temps disponible.

Les travaux de recherche sont réalisés sur un temps long et apportent une réflexion théorique. Certaines études sociologiques et qualitatives et monographies sont parfois considérées comme intéressantes mais trop théoriques et peu utilisables voire peu utiles pour l'action publique, mettant simplement en évidence des phénomènes déjà connus des acteurs de terrain sans proposer de leviers d'action. Les institutionnels ont ainsi tendance à privilégier les collaborations avec le monde académique pour des travaux économiques et statistiques, et avec les cabinets de consultants pour des travaux qualitatifs.

Cependant, certains acteurs institutionnels notent qu'une part importante des propositions des cabinets de conseil manquent de contenu et que leurs travaux d'évaluation apportent parfois une réponse stéréotypée et immédiate pour une aide à la décision rapide. Ils permettent certes d'apporter des éléments concrets dans des délais courts et avec des moyens limités mais pas de mener une réflexion de fond pour questionner une politique et analyser des évolutions sociétales sur le moyen et le long terme.

Les institutions incitent donc fortement les cabinets de conseil à répondre avec des chercheurs pour réaliser des travaux d'évaluation pour plusieurs raisons :

- L'association des deux acteurs favorise l'interdisciplinarité et la combinaison de différentes méthodes d'évaluations.
- Les cabinets de conseil donnent une vision opérationnelle et orientée vers l'action, ils participent dans un temps contraint à l'élaboration de préconisations qui peuvent directement être assimilées par les pouvoirs publics.
- La contribution des chercheurs aux évaluations permet d'obtenir des travaux de qualité et des analyses plus approfondies, en raison de leur expertise et également d'une gestion différente du temps consacré aux travaux.
- L'expertise des cabinets de conseil spécialisés en évaluation de politiques publiques est renforcée par leur proximité avec le monde de la recherche.
- Ces partenariats répondent également à des contraintes budgétaires plus fortes des institutions dans un contexte où les budgets des services statistiques ministériels sont en diminution depuis plus d'une dizaine d'années.
- Sur la forme, la logique de marché profite davantage aux cabinets de conseil bien outillés sur ces procédures au cœur de leur métier qu'aux laboratoires de recherche qui sont moins incités à répondre seuls aux appels d'offre.

B. UNE VOLONTE DE CONSERVER UNE APPROCHE ANALYTIQUE POUR LES CHERCHEURS

Face à la demande de plus en plus forte des institutions d'évaluations des politiques de l'emploi par le biais d'appels d'offre, certains chercheurs adoptent une posture d'évaluateur, se positionnent sur ce type de travaux et développent différentes méthodes d'évaluation.

Une partie des acteurs de la recherche privilégient des méthodes qualitatives, appropriées pour analyser finement les effets des politiques de l'emploi et des dispositifs sur les chômeurs et expliquer la causalité des phénomènes observés. Pour illustrer ce positionnement, les travaux présentés par les chercheurs du Lise et du 2L2S s'articulent autour des questionnements suivants :

- les représentations et croyance des jeunes concernant leur accès aux droits
- les effets des politiques sociales de la jeunesse sur les conseillers en insertion
- l'analyse du service public de l'emploi à partir de la généralisation de l'accompagnement.

Néanmoins, les dimensions quantitatives sont de plus en plus demandées ce qui implique une réorientation de certains travaux. A titre d'exemple le laboratoire Lise indique que près de 20% de ses travaux sont issus des demandes institutionnelles.

D'autres laboratoires sont spécialisés dans des méthodes quantitatives. Des économistes ont développé des méthodes d'expérimentation aléatoire et ont transposé ces méthodes dans l'action publique (en particulier dans le cadre du Fond d'expérimentation pour la jeunesse) ce qui a permis de renforcer les interactions avec les institutions et l'influence de la recherche sur les politiques.

De plus, certains projets de recherche permettent de réunir des approches théoriques et empiriques et de mobiliser différentes méthodes quantitatives et qualitatives en rapprochant des équipes pluridisciplinaires.

En revanche, certains chercheurs sont plus réticents à s'engager dans des travaux d'évaluations pures car ils ne les considèrent pas comme faisant partie de leurs missions ou les considèrent comme réducteurs par rapport au métier de chercheur. Selon un chercheur du 2L2S, le positionnement d'évaluateur avec la production de recommandations opérationnelles implique une posture d'emblée normative alors qu'il privilégie une posture d'observation et une approche analytique. Les freins des chercheurs à s'engager dans des projets évaluatifs s'expliquent ainsi par :

- une volonté de conserver une approche analytique des résultats de la recherche et non pas de s'inscrire dans une logique « gestionnaire »
- l'autonomie des laboratoires de recherche, qui restent décideurs des sujets qu'ils souhaitent investiguer.

6. Bilan des interactions autour de la recherche sur le chômage de longue durée

Un rapprochement des logiques des institutions et des chercheurs

Un certain décalage entre les logiques institutionnelles et les logiques des laboratoires de recherche s'explique par des temporalités et des objectifs différents : production orientée vers des préconisations opérationnelles d'un côté, production de savoir scientifique de l'autre côté.

Cependant, il existe différentes formes de partenariat entre les institutionnels et les chercheurs s'exprimant soit de manière structurelle via des partenariats soit de manière *ad hoc* par les évaluations de dispositif. Les institutionnels et les chercheurs ont ainsi un intérêt à entretenir ces dynamiques en faisant converger les intérêts scientifiques et logiques opérationnelles, de façon à fournir des évaluations utiles aux décideurs publics et de mieux intégrer la recherche aux problématiques identifiées par les institutionnels.

Les partenariats entre acteurs de la recherche et du conseil, notamment dans le cadre de réponse conjointe aux appels d'offre, illustrent la possibilité d'une combinaison entre des travaux d'analyse scientifique réalisés par des chercheurs et des rapports opérationnels écrits par des cabinets de conseil.

Par ailleurs, notre cartographie invite à repenser les articulations entre les institutions nationales et locales, dans la mesure où les collectivités peuvent aussi s'approprier les problématiques de recherche et d'expérimentations sur les territoires. Il semble intéressant de pouvoir mieux définir la dynamique relationnelle entre l'échelon territorial et national dans les actions de recherche.

L'intérêt des approches pluridisciplinaires intégrant des méthodes quantitatives et qualitatives

Les évaluations doivent pouvoir combiner les méthodologies quantitatives et qualitatives. L'exemple de l'évaluation du dispositif Garantie Jeunes est un bon exemple de la complémentarité entre ces deux dimensions, réunies dans le cadre du rapport intermédiaire. Il est intéressant d'associer la force des études quantitatives en termes d'observation et de mesure d'impact et une dimension qualitative qui permet de décrire les phénomènes externes et internes ayant une influence sur la réussite d'un projet.

L'association des méthodes qualitatives et quantitatives est souvent pensée de manière séquentielle : l'analyse qualitative alimente la définition d'un cadre d'analyse quantitative qui permet à son tour d'approfondir l'analyse qualitative. Les travaux de recherche gagneraient à davantage d'interaction et d'articulation entre les différents types de méthodes, dès la conception conjointe de la méthode puis tout au long de la démarche.

La DGEFP souligne également l'intérêt de structurer davantage les méthodes qualitatives dans le cadre de « theory-based evaluation » (TBE - évaluation basée sur la théorie) qui sont aujourd'hui peu développées en France et sont complémentaires à des méthodes de type « evidence-based evaluation » (EBE - évaluation basée sur la preuve) telles que les assignations aléatoires. Les méthodes de type EBE qui considèrent une politique publique comme une « boîte noire » peuvent être suffisantes pour analyser un programme limité à une simple prestation mais nécessitent une approche complémentaire pour un service plus complexe. L'approche normative de type TBE prend en compte l'influence du contexte sur les résultats

d'un programme et permet d'analyser finement la mise en œuvre d'un programme en reconstituant les liens de causalité à chaque étape. Elle privilégie l'utilisation d'une approche mécaniste, plutôt que contrefactuelle, pour déterminer la causalité, en utilisant des modèles logiques comme celui de la théorie du changement. Des démarches complètes d'évaluation s'appuyant sur des méthodes de type TBE sont donc intéressantes à développer.

Par ailleurs, la DGEFP note un recul de l'interdisciplinarité du côté des chercheurs lié à un repli disciplinaire car la valorisation des travaux de recherche et l'obtention de financements supposent la publication d'articles dans des revues dont les plus prestigieuses sont spécialisées dans une discipline. Cette logique propre à la recherche a ainsi tendance à renforcer la distinction entre méthodes qualitative et quantitative. Les institutions ont donc un rôle à jouer pour contribuer à construire un milieu incitant le monde de la recherche à répondre aux questions posées par les politiques publiques avec des méthodes pluridisciplinaires et en atténuant la distinction entre méthodes quantitatives et qualitatives.

Une structuration de la fonction recherche au sein des institutions

Les institutions intègrent de plus en plus l'intérêt de s'appuyer sur des travaux de recherche pour orienter les décisions et l'action, en partant d'une logique d'évaluation et d'efficacité de l'action publique. Les institutions contactées ont toutes un département consacré aux études et à l'évaluation, et le financement de projets de recherche extérieure afin d'enrichir leurs travaux représente plusieurs millions d'euros pour l'ensemble.

Cependant, les équipes dédiées dans certaines institutions ont généralement tendance à rétrécir et le budget dédié à chaque projet de recherche a tendance à diminuer alors que la possibilité de mobiliser des chercheurs pour mener des évaluations pluralistes suppose que les institutions y consacrent des moyens financiers conséquents.

Par ailleurs, les liens entre recherche et institution restent souvent limités à la mission d'une équipe dédiée dans l'institution aux moyens limités et la circulation des connaissances dans l'institution se développe de manière inégale par des réseaux informels et des influences individuelles plus que par une culture d'échanges systématiques. L'enjeu pris en compte par les institutions et qui se traduit notamment par l'évolution de leur gouvernance, est ainsi de renforcer les liens entre travaux d'évaluation, réflexions stratégiques et actions de terrain.

Les relations entre institutions et chercheurs se structurent également par des collaborations plus pérennes et structurelles, en particulier via :

- le rôle des chercheurs dans les comités scientifiques et stratégiques des institutions, notamment pour contribuer à orienter et mieux définir les études internes et externes,
- le soutien et les échanges réguliers dans le cadre des chaires de recherche.

Un impact de long terme de la recherche sur les politiques publiques

Outre les enjeux d'échanges et de circulation des savoirs, la prise en compte des résultats des travaux de recherche dans les politiques publiques est limitée pour plusieurs raisons :

- le décalage entre le temps du politique et le temps de la recherche
- la prise en compte de différents moteurs de la politique publique, qui doit s'appuyer sur des éléments scientifiques ainsi que sur la volonté des citoyens.

Les travaux de recherche n'ont ainsi pas toujours d'effet à court terme sur la politique actuelle mais comme le souligne la Dares, elles inspirent les politiques suivantes, influencent la décision

publique sur le long terme et favorisent des orientations éclairées par la recherche qui rebondit à son tour sur les décisions prises et les actions mises en œuvre.

Par exemple, les résultats des évaluations sur la Garantie jeunes ont influencé la décision de poursuivre ce dispositif. Pour Pôle emploi, les orientations définies dans la convention tripartite avec l'Etat s'appuient à la fois sur les choix politiques et sur les résultats des travaux de recherche et d'évaluation. Les modalités d'accompagnement prennent par exemple en compte les enseignements de travaux de recherche pour aller vers un accompagnement plus personnalisé et une entrée par les besoins.

Un dialogue renforcé entre institutions et chercheurs

Comme le souligne la DGEFP, il est essentiel de faire circuler les savoirs dans un format « digérable » et utilisable, de capitaliser les ressources disponibles et les enseignements des travaux de recherche. Entre une position neutre et une position dogmatique, les chercheurs peuvent avoir un rôle à jouer pour interpréter les résultats et alimenter le débat. Certains chercheurs estiment cependant que leur rôle est de produire de la connaissance et pas de « faire du lobbying » et insistent sur l'intérêt du positionnement d'autres parties prenantes ou d'acteurs intermédiaires. Il semble en tous cas important d'organiser un dialogue entre les chercheurs et les opérationnels de la politique publique pour faciliter leur appropriation de la production scientifique et « aller vers un usage raisonné du savoir ».

L'enjeu de la diffusion des savoirs scientifiques au sein des institutions et de leur impact sur les politiques publiques se pose au-delà de la question du chômage de longue durée. Outre les travaux réalisés dans le cadre de l'AIS, l'Ansa s'est intéressée à cette question et a réalisé un rapport pour identifier des démarches à même de renforcer le lien entre l'évaluation d'impact et les politiques publiques, en s'appuyant sur le retour d'expériences des What Works Centres britanniques⁷.

Les institutions ont déjà un rôle clé pour diffuser et valoriser les travaux de recherche, notamment par l'organisation de séminaires et de rencontres entre chercheurs et institutions.

Les nouvelles formes d'innovation publique qui s'appuient sur des méthodes de design pour faire évoluer les politiques publiques peuvent inspirer de nouveaux types de collaborations entre chercheurs et institutions pour que les savoirs scientifiques influencent encore davantage la conception des politiques publiques. L'utilisation de procédés de type design de service public évite les limites des instances où les savoirs sont hiérarchisés et peut contribuer à créer un cadre propice à l'innovation, mettant à parité les savoirs entre opérationnels et chercheurs.

Il est ainsi intéressant de réfléchir à de nouveaux formats d'échanges autour des politiques publiques entre décideurs politiques, chercheurs et professionnels de terrain, notamment des agents de Pôle emploi et des Conseils départementaux responsables de l'accompagnement des personnes, afin de favoriser le partage et la prise en compte efficace des savoirs théoriques et opérationnels, de créer des débats à partir des résultats scientifiques et de favoriser l'émergence d'innovations.

⁷ www.solidarites-actives.com/pdf/Ansa_RapportWWC_2017_VF

7. Annexes

A. ANNEXE 1 – LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

L'Ansa tient à remercier l'ensemble des personnes contactées avec qui elle a pu s'entretenir au cours des mois d'octobre et novembre 2017, qui ont grandement contribué à cette étude :

Structure	Prénom	Nom	Fonction
CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires)	Emmanuel	Dupont	Animation scientifique et stratégique
Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques)	Philippe	Zamora	Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle Sous-directeur
DGEFP (Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle)	Laurent	Duclos	Chef de projet « Ingénierie de parcours et stratégie d'accompagnement » Sous-direction des Parcours d'Accès à l'Emploi
DGEFP	Maÿlis	Dupont	Département des synthèses Chargée de mission Expérimentation et innovation
FPSP (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels)	Marc-Antoine	Estrade	Mission évaluation, prospective et statistiques
Pôle Emploi	François	Aventur	Direction des statistiques, des études et de l'évaluation Adjoint au directeur
Pôle Emploi	Claude	Gorges	Directrice partenariats territorialisation et relations extérieures à Pôle emploi (jusqu'en 2017)
LISE (Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique) et CEET (Centre d'études de l'emploi et du travail)	Léa	Lima	Maîtresse de conférences en sociologie au Cnam, Codirectrice du Lise Thèmes : normes biographiques dans l'Etat social, politiques sociales de jeunesse, croyances et représentations économiques
CES (Centre d'économie de la Sorbonne)	Marie	Salognon	Maître de conférences en sciences économiques Thèmes de recherche : économie du travail et des entreprises, politiques de l'emploi
Ined (Institut national d'études démographiques)	Delphine	Remillon	Chargée de recherche Domaines de recherche : socio-économie du travail et démographie économique
L2LS (Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales)	Mathieu	Béraud	Maître de conférences en sciences économiques, Directeur de l'équipe GRÉE du laboratoire L2LS Thèmes de recherche : socioéconomie du travail, de l'emploi ; politiques d'emploi et politiques sociales

B. ANNEXE 2 – LISTE DES SIGLES

2L2S	Laboratoire lorrain des sciences sociales
ACOSS	Agence centrale des organismes de sécurité sociale
CEE	Centre d'études de l'emploi (jusqu'en 2016)
CEET	Centre d'études de l'emploi et du travail
CEPN	Centre d'économie de l'Université Paris Nord
CEPREMAP	Centre pour la recherche économique et ses applications
CEREQ	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CIFRE	Convention industrielle de formation par la recherche
CLERSE	Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CREST	Centre de recherche en économie et statistique
CRTD	Centre de recherche sur le travail et le développement
CSO	Centre de sociologie des organisations
DARES	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
DGEFP	Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
DGT	Direction générale du travail
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
EHESS	Ecole des hautes études en sciences sociales
ENSAE	Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique
ENSAI	Ecole nationale de la statistique et de l'analyse de l'information
ERUDITE	Equipe de recherche sur l'utilisation des données individuelles et temporelles
FPSPP	Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels
GATE	Groupe d'analyse et de théorie économique
GENE	Groupe des écoles nationales d'économie et statistique de l'Insee
IAE	Insertion par l'activité économique
IGAS	Inspection générale des affaires sociales
INED	Institut national d'études démographiques
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IOD	Intervention sur les offres et les demandes
IRES	Institut de recherches économiques et sociales
LEM	Lille économie management
LEMNA	Laboratoire d'économie et de management de Nantes-Atlantique
LEST	Laboratoire d'économie et de sociologie du travail
LIEPP	Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques
LIRSA	Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action
LISE	Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique
PSE-EEP	Paris School of Economics - Ecole d'économie de Paris
SPP	Sécurisation des parcours professionnels
TEPP	Travail emploi et politiques publiques (Fédération CNRS)

C. ANNEXE 3 – TABLEAU DES LABORATOIRES DE RECHERCHE CITES

Ce tableau présente les principaux laboratoires de recherche travaillant sur les champs de l'emploi, du travail et du chômage qui ont été cités lors de nos entretiens, leur champ académique principal ainsi que des exemples de travaux réalisés ou de thèmes privilégiés en lien avec le sujet du chômage.

Laboratoires et centres de recherche	Lieu	Disciplines	Exemple de travaux et/ou thèmes abordés en lien avec le chômage
Laboratoire lorrain de sciences sociales – 2L2S	Metz-Nancy	Sociologie, économie, philosophie et arts	Suivi et analyse de l'expérimentation territoires zéro chômeur, sur le territoire de la Meurthe-et-Moselle
Conservatoire National des Arts et Métiers - CNAM - (CEET/CRTD/LIRSA/LISE)	Paris/ Île-de-France	Sociologie, économie, sciences politiques	Evaluation de la Garantie Jeunes Accompagnement global Pôle emploi
Centre pour la recherche économique et ses applications – CEPREMAP	Paris	Economie	Pour l'emploi des seniors — Assurance chômage et licenciements
Centre d'études et de recherches sur les qualifications – CEREQ	Marseille	Economie et sociologie	Chômage et qualité de l'emploi des jeunes dans une Europe en crise
Centre d'économie de la Sorbonne – CES	Paris	Economie	Réflexions autour de l'économie politique
Centre Pierre Naville – CPN	Evry	Sociologie	La persistance du chômage ultra-marin
Centre de recherche en économie et statistique – CREST	Île-de-France	Economie	Méthodes quantitatives appliquées à la problématique de l'emploi
Centre de recherche sur l'intégration économique et financière – CRIEF	Poitiers	Economie	Evaluation du « Groupement d'activités »
Centre de sociologie des organisations – CSO	Paris	Sociologie	Comparaison sur les différentes formes de chômage

Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques – Clersé	Lille	Sociologie et économie	Qualité du travail et impact des politiques de l'emploi/ du marché du travail
J-Pal – Ecole d'économie de Paris	Paris	Economie	Accompagnement des chômeurs de longue durée. Revue systématique des évaluations d'impact
Laboratoire Printemps	St-Quentin en Yvelines	Sociologie	Etudes sur les temporalités et les évolutions du chômage
Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques – LIEPP	Paris	Sociologie, économie, sciences politiques	Evaluations des politiques de l'emploi
Laboratoire d'économie et de sociologie du travail – LEST	Aix en Provence	Sociologie, économie, gestion	Insertion et inégalités au travail

D. ANNEXE 4 – PANORAMA DES LABORATOIRES DE RECHERCHE IDENTIFIES PAR LA DARES

Panorama des laboratoires de recherche dont les sujets d'études portent sur le travail, l'emploi, la formation professionnelle et/ou le dialogue social

Ce panorama a été réalisé pour le *Conseil scientifique de la fonction Recherche du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social* par Emmanuel Valat (MAR-DARES) à partir de différentes sources :

- la liste des laboratoires d'économie fournie par l'Association française de science économique (AFSE)
- celle établie par le ministère de l'Education en économie
- les laboratoires d'affiliation des membres du comité scientifique des journées internationales de la sociologie du travail.

Il a également été établi à partir :

- des unités répondantes aux appels à projets financés par la Dares depuis 2006
- d'une recherche réalisée par le centre de documentation de la DARES
- des connaissances des membres de la MAR-DARES.

Laboratoire et centre d'études et de recherches	Principales thématiques de recherche intéressant la DARES	Discipline et lieu
LEEST – Laboratoire d'ergonomie et d'épidémiologie en santé au travail de l'Université d'Angers (≈ 25 chercheurs permanents) http://leest.univ-angers.fr/fr/index.html	<ul style="list-style-type: none"> • Etude interdisciplinaire des troubles musculo-squelettiques (TMS) qui posent des problèmes importants de maintien en emploi des travailleurs 	Epidémiologie <u>Angers</u>
IREGE – Institut de recherche en gestion et économie, Université de Savoie (Parmi ≈ 50 chercheurs permanents, un peu moins du quart travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.irege.univ-savoie.fr/	<ul style="list-style-type: none"> • Travail et ressources humaines : condition de travail, gestion de la main d'œuvre, recrutement, mobilité, promotion, etc. 	Economie et Gestion <u>Annecy</u>
IREDU – Institut de recherche sur l'éducation (Parmi ≈ 20 chercheurs permanents, un peu plus de la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://iredu.u-bourgogne.fr/	<ul style="list-style-type: none"> • Construction des compétences • Utilisation des compétences sur le marché du travail 	Economie et sociologie de l'éducation <u>Dijon</u>
LEDI – Laboratoire d'économie de Dijon, Université de Dijon (≈ 10 chercheurs permanents dont un peu moins de la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://ledi.u-bourgogne.fr/	<ul style="list-style-type: none"> • Santé et travail • Famille et travail • Protection sociale 	Economie <u>Dijon</u>
CREG – Centre de recherche en économie de Grenoble, Université de Grenoble (Parmi ≈ 25 chercheurs, un peu moins de la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://creg.upmf-grenoble.fr/accueil/	<ul style="list-style-type: none"> • Economie du travail • Localisation des activités économiques • Gouvernance du travail 	Economie <u>Grenoble</u>
PACTE – Politique publiques, action politique et territoire, Université de Grenoble (Sur plus de 80 chercheurs, ≈ le quart travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.pacte-grenoble.fr/	<ul style="list-style-type: none"> • Sociologie urbaine • Sociologie du travail 	Sociologie, Urbanisme, Sciences politiques <u>Grenoble</u>
Banque de France (Une dizaine de chercheurs conduisent régulièrement des travaux de recherche en économie du travail) https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/la-recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses thématiques liées au marché du travail (effet du SMIC sur les salaires et l'emploi, impact de l'immigration sur le marché du travail, productivité du travail, etc.) 	Economie <u>Île-de-France</u>
CEE – Centre d'étude de l'emploi (≈ 90 chercheurs en comptant les chercheurs associés) http://www.cee-recherche.fr/	<ul style="list-style-type: none"> • Santé et vie professionnelle, travail des seniors • Organisation du travail, performance et qualité de vie au travail • Fonctionnement du marché du travail et analyse des flux • Evaluation des politiques d'emploi et de la protection sociale 	Economie et Sociologie (dans une moindre mesure, également Droit et Sciences politiques) <u>Île-de-France</u>
Centre Maurice Halbwachs de l'ENS Paris (appartient à la fédération PSE) (Sur ≈ 50 chercheurs, une dizaine travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.cmh.ens.fr/	<ul style="list-style-type: none"> • Une part des recherches produites portent sur des thématiques liées au marché du travail : principalement l'accès des jeunes au marché du travail, les inégalités liées à l'origine et entre hommes et femmes et éventuellement quelques travaux sur les questions de santé et vie professionnelle 	Sociologie <u>Île-de-France</u>

<p>CES – Centre d'économie de la Sorbonne, Université Panthéon-Sorbonne (appartient à la fédération PSE) (Sur plus de 100 chercheurs, un peu moins de la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://centredeconomiesorbonne.univ-paris1.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un axe économie et société (une dizaine de chercheurs travaillent sur l'évaluation des politiques sociales et les transformations des relations de travail), un axe microéconomie appliquée et économétrie (une dizaine de chercheurs travaillent sur l'emploi, la famille et la santé) et un axe macroéconomie et environnement (une dizaine de chercheurs travaillent sur la macroéconomie de l'emploi, du chômage, de la retraite et de la démographie) 	<p>Economie <u>Île-de-France</u></p>
<p>CEPN – Centre d'économie de Paris nord, Université Paris Nord (≈ 100 chercheurs dont une dizaine travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.univ-paris13.fr/CEPN/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques économiques, régime de croissance et emploi • Protection sociale • Analyse de l'accès à l'emploi et des discriminations sur le marché du travail 	<p>Economie <u>Île-de-France</u></p>
<p>Cepremap – Centre pour la recherche économique et ses applications (Plusieurs de dizaines de chercheurs sont associés au Cepremap et appartiennent tous à des laboratoires cités dans cette liste des laboratoires) http://www.cepmap.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un programme d'étude « travail et emploi » : politiques de l'emploi, gestion des âges, rapport salarial, condition de travail, etc. • Un programme d'étude « économie publique et redistribution » : santé au travail et bien être, inégalité et transferts sociaux, retraites, etc. 	<p>Economie <u>Île-de-France</u></p>
<p>CERLIS – Centre de recherche sur les liens sociaux de l'Université Paris-Descartes (≈ 40 chercheurs dont un peu moins de 10 travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://recherche.parisdescartes.fr/CERLIS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux portant sur le monde du travail s'inscrivent essentiellement dans l'axe sur « l'étude des catégorisations sociales » 	<p>Sociologie <u>Île-de-France</u></p>
<p>CPN – Centre Pierre Naville de l'Université d'Evry (appartient à la fédération TEPP) (≈ 20 chercheurs : la plupart travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://cpn.univ-evry.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi, formation professionnelle, sécurisation des parcours • Innovation technologique et biotechnologie : impact sur l'organisation de l'emploi et les dynamiques territoriales 	<p>Sociologie <u>Île-de-France</u></p>
<p>CRED – Centre de recherche en économie du droit de l'Université Panthéon-Assas (anciennement ERMES, appartient à la fédération TEPP) (Parmi ≈ 20 chercheurs, ≈ 1/4 travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://cred.u-paris2.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses thématiques liées à l'économie du travail 	<p>Economie <u>Île-de-France</u></p>
<p>CRESPPA – Centre de recherche sociologique et politique de Paris des Universités Vincennes Saint-Denis et Paris Ouest Nanterre (Parmi ≈ 80 chercheurs, ≈ 40 travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.cresppa.cnrs.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le travail, les professions et les carrières sont étudiés dans l'axe « Genre et rapports sociaux de sexe » • Les questions de la santé au travail ainsi que celle des résistances collectives et du syndicalisme sont abordés dans l'axe « Au croisement du travail et des classes sociales » 	<p>Sociologie <u>Île-de-France</u></p>
<p>CREST – Centre de recherche en économie et statistique de l'Insee (au moins une dizaine de chercheurs dans chacun des 4 laboratoires cités dans la colonne de droite travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.crest.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Laboratoire d'évaluation des politiques publiques</u> : évaluation randomisée de politiques d'emploi, insertion des jeunes, etc. • <u>Laboratoire de macroéconomie</u> : différentes thématiques liée à la macroéconomie de l'emploi • <u>Laboratoire de microéconomie</u> : différentes thématiques liée au fonctionnement du marché du travail • <u>Laboratoire de sociologie quantitative</u> : intégration et mobilité sociale et professionnelle sur le marché du travail, intégration des immigrés sur le marché du travail, etc. 	<p>Economie et Sociologie <u>Île-de-France</u></p>
<p>CSO – Centre de sociologie des organisations de Sciences Po Paris (Parmi ≈ 20 chercheurs, la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.cso.edu/home.asp</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un axe marché du travail et groupes professionnels : carrière et valorisation du travail, évolution des modes de recrutement, etc. 	<p>Sociologie et Sciences Politiques <u>Île-de-France</u></p>
<p>Département d'économie de Sciences Po Paris (Parmi ≈ 20 chercheurs, moins de 10 travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://econ.sciences-po.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses thématiques liées à l'économie du travail 	<p>Economie <u>Île-de-France</u></p>
<p>Economix – Laboratoire de recherche en sciences économiques de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense (Parmi ≈ 100 chercheurs, une dizaine uniquement travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://economix.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inégalités d'emploi et de salaires et discriminations sur le marché du travail selon le sexe et l'origine • Pauvreté et ségrégation spatiale 	<p>Economie <u>Île-de-France</u></p>
<p>EPEE – Centre d'étude des politiques économiques de l'Université d'Evry (appartient à la fédération TEPP) (Parmi ≈ 20 chercheurs, un quart uniquement travaille sur des thématiques intéressant la DARES) www.univ-evry.fr/epee</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discriminations sur le marché du travail • Participation au marché du travail • Evaluation des politiques d'emploi • Macroéconomie de l'emploi 	<p>Economie <u>Île-de-France</u></p>
<p>ERUDITE – Equipe de recherche sur l'utilisation des données individuelle en lien avec la théorie économique des Universités Paris Est Créteil et Marne la Vallée (appartient à la fédération TEPP) (≈ 60 chercheurs dont plus de la moitié travail sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.erudite.univ-paris-est.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à l'emploi et discriminations • Santé au travail et conséquences du vieillissement • Evaluation des politiques publiques (avec un accent mis sur la dimension spatiale des analyses) • Productivité et demande de travail des entreprises 	<p>Economie <u>Île-de-France</u></p>
<p>IDHES – Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société des Université Panthéon Sorbonne, Evry, Paris Ouest, Paris 8 et ENS Cachan</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travail, entreprises et dialogue social • L'entreprise à l'épreuve des conditions de travail 	<p>Sociologie et Histoire (dans une moindre</p>

(Parmi ≈ 40 membres, ≈ 10 travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.idhe.cnrs.fr	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiques des relations professionnelles et des institutions du travail • La place des salariés dans la R&D 	mesure également (Economie) <u>Île-de-France</u>
INED – Institut national d'études démographiques (Parmi ≈ 70 chercheurs permanents, le tiers travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.ined.fr/	<ul style="list-style-type: none"> • Famille, couple, fécondité et vie professionnelle • Migration et travail • Santé et trajectoire professionnelle • Vieillesse et marché du travail • Territoire, logement, environnement et marché du travail 	Démographie, Economie et Sociologie <u>Île-de-France</u>
IPP – Institut des politiques publiques (Parmi ≈ 15 chercheurs permanents, la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.ipp.eu/	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des discriminations à l'embauche • Impact des politiques fiscales sur l'emploi 	Economie <u>Île-de-France</u>
IRDES – Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (≈ 30 chercheurs permanents) http://www.irdes.fr/	<ul style="list-style-type: none"> • Dans un grand nombre de travaux, les questions de santé sont souvent abordées en relation avec des sujets relatifs à la sphère professionnelle 	Economie de la santé <u>Île-de-France</u>
IRES – Institut de recherche économique et sociale (organisme au service des organisations syndicales représentatives des travailleurs) (≈ 15 chercheurs permanents) http://www.ires-fr.org/	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi, revenu, relations professionnelles, retraites, emploi public, etc. • Conséquences des mutations de l'entreprise 	Economie, Sociologie et Sciences politiques <u>Île-de-France</u>
IRIS – Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux de l'EHESS (Parmi ≈ 40 chercheurs, ≈ 10 travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://iris.ehess.fr/	<ul style="list-style-type: none"> • Un axe « biomédecine, santé, travail » : risques psychosociaux au travail, condition de travail difficiles, etc. 	Sociologie <u>Île-de-France</u>
IRISSO – Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales de l'Université Paris Dauphine (Parmi ≈ 30 chercheurs dont plus de la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.irisso.dauphine.fr/	<ul style="list-style-type: none"> • Un axe « Mutation du travail et de l'emploi et politiques sociales » • Un axe « Sociologie urbaine et sociologie économique des territoires » • Un axe « Genre, diversité, discriminations ». 	Economie, Sociologie et Sciences Politiques <u>Île-de-France</u>
Laboratoire d'économétrie de l'Ecole Polytechnique (PREG-CECO) (Parmi ≈ 20 chercheurs résidents, ≈ la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.economie.polytechnique.edu/accueil/recherche/recherche-12120.kjsp	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses thématiques liées à l'économie du travail 	Economie <u>Île-de-France</u>
LEGOS – Laboratoire d'économie et de gestion des organisations de santé de l'Université Paris Dauphine (Parmi ≈ 10 chercheurs permanents, la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.legos.dauphine.fr/	<ul style="list-style-type: none"> • Un axe de recherche santé et travail 	Economie de la santé <u>Île-de-France</u>
LEMMA – Laboratoire d'économie mathématique et d'économie appliquée, Université Panthéon-Assas (Environ 15 chercheurs permanents, le tiers travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) https://sites.google.com/site/lemmaparis2/home	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses thématiques relatives à l'économie du travail 	Economie <u>Île-de-France</u>
LIEPP – Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques de Sciences Po (≈ 50 chercheurs de différents laboratoires de Sciences Po et d'autres universités : un peu moins de la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.sciencespo.fr/liepp/fr	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure des discriminations • Analyse des parcours professionnels • Evaluation des politiques publiques liés à la formation et à l'emploi 	Economie, Sociologie, Droit, Histoire, Sciences politiques <u>Île-de-France</u>
LIRAES – Laboratoire interdisciplinaire de recherche appliquée en économie de la santé, Université Paris Descartes (12 chercheurs dont un peu moins de la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://app.parisdescartes.fr/cgi-bin/WebObjects/Labs.woa/wa/showInfoLabo?cle=20101611	<ul style="list-style-type: none"> • Economie de la santé, assurance maladie, politique de santé, dépendance 	Economie, Gestion, Droit <u>Île-de-France</u>
LIRSA – Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action du CNAM (≈ 50 chercheurs dont un peu moins de 10 travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://lirsa.cnam.fr/	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses thématiques liées à l'économie du travail 	Economie et gestion <u>Île-de-France</u>
LISE – Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique du CNAM (Parmi plus de 100 chercheurs permanents et associés, ≈ 30 travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://lise-cnrs.cnam.fr	<ul style="list-style-type: none"> • Un axe « Travail » : organisation du marché du travail et des relations professionnelles, analyse des parcours professionnels, etc. 	Economie et Sociologie <u>Île-de-France</u>
OFCE – L'observatoire français des conjonctures économiques de Sciences Po Paris (Parmi ≈ 40 chercheurs permanents, un peu moins de 10 travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.ofce.sciences-po.fr/	<ul style="list-style-type: none"> • Conjoncture macroéconomique et marché du travail • Activité des femmes et inégalités entre hommes et femmes 	Economie <u>Île-de-France</u>
OSC – L'observatoire sociologique du changement de Sciences Po Paris (≈ 15 chercheurs dont la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.sciencespo.fr/osc/	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports entre générations • Inégalités d'éducation et d'emploi liées à l'origine • Inscription spatiale des inégalités 	Sociologie <u>Île-de-France</u>

<p>Paris Jourdan Sciences Economiques (appartient à la fédération de recherche PSE) (Sur plus de 50 chercheurs, ≈ la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.pse.ens.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une grande partie des travaux produits relèvent de la micro économétrie et touche à différentes thématiques relatives au marché du travail, particulièrement ceux de l'axe de recherche « économie publique et marché du travail ». 	<p>Economie <u>Île-de-France</u></p>
<p>Printemps – Laboratoire Profession, institution temporalité de l'Université de Versailles Saint-Quentin (Sur 30 chercheurs, plus de la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.printemps.uvsq.fr/laboratoire-professions-institutions-temporalites-/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une grande part des travaux produits se concentre sur des thèmes se rapportant au marché du travail, notamment ceux de l'axe « carrière et temporalité » et de l'axe « groupes professionnels » 	<p>Sociologie <u>Île-de-France</u></p>
<p>THEMA – Laboratoire Théorie économique, modélisation et applications de l'Université de Cergy (Sur ≈ 50 chercheurs, ≈ 10 uniquement travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://thema.u-cergy.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamique du marché du travail : interaction entre marché du travail et commerce internationale, migration de travail • Economie du travail et de la famille : partage des tâches, inégalités entre hommes et femmes, transmission intergénérationnelle des revenus, mobilité sociale intergénérationnelle 	<p>Economie <u>Île-de-France</u></p>
<p>GAINS – Groupe d'analyse et des itinéraires salariaux de l'Université du Mans (appartient à la fédération TEPP) (Parmi ≈ 15 chercheurs, ≈ 10 travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://ecodroit.univ-lemans.fr/GAINS.html</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Différentes thématiques liées au marché du travail, au vieillissement, à la ségrégation spatiale et à l'évaluation des politiques publiques 	<p>Economie <u>Le Mans</u></p>
<p>Clersé – Centre lillois d'étude et de recherche en économie et sociologie, Université Lille1 (Parmi plus de 100 chercheurs, ≈ 1/2 travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://clerse.univ-lille1.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Liens entre travail, famille et sociabilité • Dynamique d'évolution du marché du travail : analyse de la montée de la précarité, de la transformation des stratégies de RH, de l'évolution des groupes professionnels 	<p>Economie et Sociologie <u>Lille</u></p>
<p>EQUIPPE – Economie quantitative, intégration, politiques publiques, économétrie de l'Université de Lille1 (Parmi ≈ 60 chercheurs, une quinzaine de chercheurs travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://equippe.univ-lille1.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inégalités, qualification et emplois • Politiques de l'emploi • Attractivité des territoires • Vieillesse et évolution démographique • Flux migratoires (fuite des cerveaux, transferts, localisation des migrants, etc.) 	<p>Economie <u>Lille</u></p>
<p>Pôle de recherche en économie de l'EDHEC (10 chercheurs, la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://professoral.edhec.com/poles-de-recherche/pole-economie/presentation/pole-de-recherche-en-economie-presentation-72688.kjsp?RH=prof2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Marché du travail (assurance chômage, politiques de l'emploi, etc.) • Liens entre les dépenses de santé et le marché du travail • Education tout au long de la vie (politique de soutien à la formation, etc.) 	<p>Economie <u>Lille</u></p>
<p>Centre Max Weber des Universités de Lyon et Saint-Étienne (Une trentaine de chercheurs travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://centre-max-weber.fr/Mutation-et-regulation-du-travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Axe « Mutations et régulation du travail » 	<p>Sociologie <u>Lyon et Saint-Étienne</u></p>
<p>GATE – Groupe d'analyse et de théorie économique des Universités de Lyon et Saint-Étienne (Parmi ≈ 50 chercheurs, un peu moins de 10 travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) https://www.gate.cnrs.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Microéconomie du travail et économie expérimentale • Economie du travail : analyse spatiale et effets de voisinage 	<p>Economie <u>Lyon et Saint-Étienne</u></p>
<p>Triangle – Laboratoire rattaché à l'ENS Lyon, à l'Université de Lyon II, à l'IEP de Lyon et à l'Université Jean Monnet Saint-Étienne (≈ 90 chercheurs dont un peu moins du quart travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://triangle.ens-lyon.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les chercheurs s'intéressant à la thématique de l'emploi se penchent généralement sur des sujets tels que l'accès au travail des jeunes, la représentativité des syndicats ou encore la formation professionnelle 	<p>Economie, Sociologie, Sciences Politiques, Philosophie, Droit <u>Lyon</u></p>
<p>Céreq – Centre d'étude et de recherche sur les qualifications (Plus de 100 chercheurs) http://www.cereq.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes et recherches sur les qualifications, l'organisation et les conditions du travail, l'accès à l'emploi, la mobilité professionnelle • Evaluations de politiques publiques d'aide à l'emploi, à la formation, etc. 	<p>Economie et Sociologie <u>Marseille</u> + <u>centres délocalisés (Paris, Strasbourg, Lille, etc.)</u></p>
<p>Greqam – Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille de l'Université d'Aix-Marseille, de l'EHESS et de l'Ecole Centrale de Marseille (appartient au labex AMSE et au réseau Idep) (Parmi ≈ 80 chercheurs, une dizaine travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.greqam.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un laboratoire généraliste avec un axe économie du travail (une dizaine de chercheurs travaillent sur diverses thématiques liées au fonctionnement du marché du travail, aux retraites, aux inégalités, etc.) 	<p>Economie <u>Marseille</u></p>
<p>LEST – Laboratoire d'économie et de sociologie du travail de l'Université d'Aix-Marseille (≈ 40 chercheurs permanents qui travaillent presque tous sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.lest.cnrs.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours professionnels, insertion et inégalités sur le marché du travail : influence des institutions, rôle de la formation, rôle des modes de socialisations, etc. • Innovation et organisation du travail 	<p>Economie, Sociologie (dans une moindre mesure, également Gestion et Sciences politiques) <u>Marseille</u></p>
<p>SESSTIM – Sciences économiques et sociales de la santé et traitement de l'information médicale (appartient au labex AMSE) (Parmi plus de 50 chercheurs, ≈ 10 uniquement travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.sesstim-orspaca.org/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un axe économie de la santé et vieillissement et quelques travaux sur les trajectoires économiques et sociales des individus en situation de maladie 	<p>Santé publique <u>Marseille</u></p>

<p>2L2S – Laboratoire Lorrain de sciences sociales des Universités de Metz et Nancy (Parmi ≈ 40 chercheurs, ≈ 10 travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://www1.univ-metz.fr/recherche/labos/2l2s/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation, insertion professionnelle des jeunes • Politiques publiques pour l'emploi • Sociologie du travail • Sociologie des licenciements 	<p>Sociologie <u>Nancy et Metz</u></p>
<p>CENS – Centre nantais de sociologie de l'Université de Nantes (≈ 40 chercheurs dont la moitié travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.cens.univ-nantes.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi, travail et recomposition du salariat d'exécution • Pratiques professionnelles et qualifications de l'emploi • Techniques managériales du patronat • Santé et risques professionnels 	<p>Sociologie <u>Nantes</u></p>
<p>LEMNA – Laboratoire d'économie et de management de Nantes Atlantiques, Université de Nantes (Plus de 100 chercheurs, moins du quart travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.lemna.univ-nantes.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un axe entreprise, travail, société : santé et protection sociale, travail métiers et formations, solidarité 	<p>Economie et Gestion <u>Nantes</u></p>
<p>LEO – Laboratoire d'économie d'Orléans, Université d'Orléans (Parmi ≈ 50 chercheurs permanents, un peu moins de 10 travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.leo.univ-orleans.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs thématiques liées à l'économie du travail : chômage et politiques sociales, retraites, migration et mobilité résidentielle 	<p>Economie <u>Orléans</u></p>
<p>CRIEF – Centre de recherche sur l'intégration économique et financière de l'Université de Poitiers (Parmi ≈ 25 chercheurs, un peu moins de la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://crief.labo.univ-poitiers.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un axe « Territoire, emploi, innovation et ressources naturelles » dont plusieurs travaux relèvent de l'économie du travail 	<p>Economie <u>Poitiers</u></p>
<p>REGARDS – Laboratoire d'économie et de gestion de Reims, Université de Reims Champagne-Ardenne (Parmi ≈ 40 chercheurs, ≈ un quart travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.sesstim-orspaca.org/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation du travail, rôle des syndicats • Economie sociale • Economie de la protection sociale • Economie de la santé 	<p>Economie, sociologie <u>Reims</u></p>
<p>CREM – Centre de recherche en économie et management des Universités de Rennes et Caen (appartient à la fédération TEPP) (Parmi 100 chercheurs, une petite dizaine travaillent en partie sur des thématiques intéressant la DARES) http://crem.univ-rennes1.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses thématiques liées à l'économie du travail et aux ressources humaines 	<p>Economie (et Management) <u>Rennes et Caen</u></p>
<p>IRSET – Institut de recherche sur la santé et l'environnement au travail de l'EHESP (≈ 10 chercheurs dont la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.irset.org/?lang=fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Influence de l'environnement et du travail sur la santé 	<p>Santé publique, épidémiologie <u>Rennes</u></p>
<p>BETA – Bureau d'économie théorique et appliquée des Universités de Strasbourg et Nancy (Parmi plus de 100 chercheurs, environ 10 travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.beta-umr7522.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un axe économie du travail, formation, emploi et politiques sociales (associé au Céreq) 	<p>Economie <u>Strasbourg et Nancy</u></p>
<p>SAGE – Société, acteurs, gouvernements en Europe, Université de Strasbourg (≈ 60 chercheurs dont ≈ le quart travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://sage.unistra.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un axe « Politique sociales, dynamiques familiales et professionnelles » • Un axe « Dynamiques territoriale, ville et mobilité » 	<p>Sociologie, Démographie <u>Strasbourg</u></p>
<p>Arqade – Atelier de Recherche Quantitative Appliquée au Développement Économique de l'Université de Toulouse1 (appartient à TSE) (Sur une dizaine de chercheurs, la moitié travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://tse-fr.eu/arqade/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Certains chercheurs concentrent (au moins en partie) leurs travaux sur l'économie du travail 	<p>Economie <u>Toulouse</u></p>
<p>CERTOP – Centre d'étude et de recherche Travail Organisation Pouvoir de l'Université de Toulouse (Une cinquantaine de chercheurs dont ≈ 20 travaillent sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.certop.cnrs.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux intéressant la DARES s'inscrivent dans l'axe « Dynamique collectives : Travail, Genre, Qualification » (en association avec le Céreq) 	<p>Sociologie <u>Toulouse</u></p>
<p>Gremaq – Groupe de recherche en économie mathématique et quantitative de Toulouse1 (appartient à la TSE) (Sur plus de 60 chercheurs, une quinzaine travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.tse-fr.eu/index.php?option=com_content&task=view&id=102&Itemid=1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des travaux portent régulièrement sur le marché du travail : emploi des jeunes, macroéconomie de l'emploi, migration et marché du travail, retraites, etc. 	<p>Economie <u>Toulouse</u></p>
<p>IDEI – Institut d'économie industriel de l'Université de Toulouse1 (appartient à TSE) (Sur une ≈ 50 chercheurs, un peu moins de 10 travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://www.idei.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un axe économie publique, santé, travail et éducation 	<p>Economie <u>Toulouse</u></p>
<p>LEREPS – Laboratoire d'étude et de recherches sur l'économie, les politiques et les systèmes sociaux de l'Université Toulouse1 (≈ 20 chercheurs permanents, ≈ 1/4 travaille sur des thématiques intéressant la DARES) http://appliphp.univ-tlse1.fr/LEREPS/spip/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Economie urbaine • Economie sociale et solidaire • Economie industrielle et spatiale • Changements technologiques, évolution organisationnelle et gouvernance d'entreprise 	<p>Economie, Sociologie, Gestion, Droit <u>Toulouse</u></p>